



**INSTRUCTIONS D'INSTALLATION,  
DE SERVICE ET D'ENTRETIEN**

**ANNEXE POUR LES APPAREILS ESTAMPILLÉS CE ATEX  
CONFORMÉMENT À LA DIRECTIVE 2014/34/UE :**

## **VANNES A BOULE Ex**

Le contenu de cette annexe vient compléter l'information du manuel d'instructions. Il est important que vous preniez en permanence en considération les instructions reprises dans cette annexe pour les équipements estampillés selon la directive 2014/34/UE.

Cette annexe sera complétée, si besoin, par les manuels des composants certifiés ATEX qui font partie de l'ensemble (actionneurs, capteurs inductifs, ...).



**Manuel Original**

10.100.30.04FR

(A) 2022/11

## Déclaration de Conformité UE ATEX 2014/34/EU

Nous,

### **INOXPA, S.A.U.**

Telers, 60  
17820 – Banyoles (Girona)

Déclare par la présente, sous notre seule responsabilité que la machine

### **SOUPAPE**

Modèle

### **À BOULE**

Du numéro de série **IXXXXXXXXXX** à **IXXXXXXXXXX** <sup>(1)</sup>

Sont conformes aux exigences essentielles de Santé et de Sécurité de la Directive ATEX 2014/34/EU et s'adaptent aux normes harmonisées:

EN ISO 80079-36:2016  
EN ISO 80079-37:2016  
EN 1127-1:2019  
EN 13237:2012  
EN 15198:2007

Cette Déclaration de Conformité couvre les équipements portant le marquage ATEX suivant:



II 2G Ex h IIB T6...T3 Gb  
II 2D Ex h IIIB T85 °C...T200°C Db

La documentation technique référencée 018460/16 est conservée auprès de l'Organisme notifié INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET DES RISQUES (INERIS), Parc Technologique Alata BP 2, 60550 Verneuil-en-Halatte, France. Référence num. 0080.

Signé par et au nom de:

**INOXPA, S.A.U.**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'David Reyero Brunet'.

David Reyero Brunet  
Responsable Bureau Technique  
Banyoles, 2022

<sup>(1)</sup> le numéro de série peut être précédé d'une barre oblique et un ou deux caractères alphanumériques

# 1. Sécurité

## 1.1. MANUEL D'INSTRUCTIONS

## 1.2. INSTRUCTIONS DE MISE EN SERVICE

## 1.3. SÉCURITÉ

### 1.3.1. Symboles d'avertissement



**Danger ! Indications importantes pour la protection contre les explosions.**

### 1.4. CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

#### 1.4.1. Pendant l'installation



**Pour diminuer le danger dû à l'électricité statique, il faut relier l'ensemble à la terre pour assurer une continuité électrique entre la tuyauterie et les vannes.**

#### 1.4.2. Pendant le fonctionnement



**Les valeurs limites des conditions de travail en atmosphères explosives ne doivent pas être dépassées.**



**La vanne a été choisie en fonction des conditions de travail précisées par l'utilisateur. INOXPA ne saurait être tenu responsable des dommages qui pourraient être occasionnés par l'utilisation de la vanne dans des conditions autres que celles spécifiées lors de la commande, conformément au Formulaire ATEX (F-O-PED-01).**

#### 1.4.3. Pendant l'entretien



**Danger ! Indications importantes pour la protection contre les explosions.**



**Il se peut que lors du démontage de la vanne, se produise une atmosphère explosive ; vous devrez donc établir des autorisations de travail en toute sécurité et ces tâches ne devront être traitées que par un personnel qualifié ou formé à cet effet.**

#### 1.4.4. Conformément aux instructions

Tout non-respect des instructions pourrait générer un risque pour les opérateurs, l'environnement, la machine et les installations, et pourrait entraîner la perte du droit à réclamer des dommages et intérêts.

Ce non-respect pourrait comporter les risques suivants (en plus de ceux déjà cités dans le manuel) :

- Génération d'atmosphères explosives et risque d'explosion.

## **1.5. GARANTIE**

Toute garantie sera immédiatement annulée et de plein droit, de plus nous devons être indemnisés pour toute plainte de responsabilité civile présentée par des tiers si (en plus des conditions déjà citées dans le manuel) :

- Le matériel a été mal utilisé ou n'a pas été utilisé selon les conditions de travail de la zone classée, travaillant dans une autre zone classée, dans des conditions de température ou de pression et/ou de substance différentes.

## 2. Table des matières

Les paragraphes en italique ont été modifiés par rapport au manuel.  
Vous devez prendre en considération les indications contenues dans ces paragraphes de l'annexe de façon parallèle au manuel de la vanne.

<b>1. Sécurité</b>	
1.1. Manuel d'instructions .....	3
1.2. Instructions pour la mise en service .....	3
1.3. <i>Sécurité</i> .....	3
1.4. <i>Consignes générales de sécurité</i> .....	3
1.5. <i>Garantie</i> .....	4
<b>2. Table des matières</b>	
<b>3. Réception et installation</b>	
3.1. <i>Vérifier le colis</i> .....	6
3.2. Livraison et déballage .....	6
3.3. <i>Identification</i> .....	6
3.4. Emplacement .....	7
3.5. <i>Montage</i> .....	7
3.6. Vérification et contrôle .....	7
3.7. <i>Soudure</i> .....	7
3.8. Branchement de l'air sur l'actionneur .....	9
<b>4. Mise en service</b>	
4.1. <i>Mise en service</i> .....	10
4.2. <i>Fonctionnement</i> .....	10
<b>5. Incidents de fonctionnement : Causes et solutions</b>	
<b>6. Entretien</b>	
6.1. <i>Généralités</i> .....	12
6.2. <i>Entretien</i> .....	12
6.3. <i>Nettoyage</i> .....	13
<b>7. Montage et démontage</b>	
7.1. Démontage/montage de la vanne avec poignée deux positions .....	14
7.2. Démontage/Montage de la vanne avec actionneur pneumatique VERTICAL .....	15
7.3. Montage du joint .....	16
7.4. <i>Options de montage de l'actionneur</i> .....	16
7.5. Position de la vanne .....	16
<b>8. Caractéristiques techniques</b>	
8.1. <i>Caractéristiques techniques</i> .....	17
8.2. Dimensions de la vanne manuelle .....	19
8.3. Dimensions avec actionneur pneumatique VERTICAL .....	19
8.4. Section et nomenclature de pièces .....	21
8.5. Liste des pièces .....	21

## 3. Réception et installation

### 3.1. VÉRIFIER LE COLIS



Veillez à vérifier que la vanne reçue est adaptée aux conditions de travail dans la zone classée et selon les conditions prévues lors de la commande.

### 3.2. LIVRAISON ET DÉBALLAGE

#### 3.2.1. Livraison

#### 3.2.2. Déballage

### 3.3. IDENTIFICATION.

Dans le cas des vannes ATEX, on identifiera pour complément :



II 2G Ex h IIB T6...T3 Gb

II 2D Ex h IIIB T85 °C...T200 °C Db

La classe de température et la température maximale de surface dépendent de la température du produit à agiter et de la température ambiante.

Classe de température pour atmosphères gazeuses explosives

Classe de température	Température du produit (en cours de traitement ou de nettoyage)	Température ambiante
T6	≤ 60 °C	-20 °C to +40 °C
T5	≤ 75 °C	
T4	≤ 110 °C	
T3	≤ 140 °C	

Température de surface maximale pour les atmosphères de poussières explosives

Température de surface maximale	Température du produit (en cours de traitement ou de nettoyage)	Température ambiante
T85 °C	≤ 85 °C	-20 °C to +40 °C
T100 °C	≤ 100 °C	
T125 °C	≤ 125 °C	
T200 °C	≤ 200 °C	

### 3.4. EMBLACEMENT

### 3.5. MONTAGE



Pour diminuer le danger dû à l'électricité statique, il faut relier à la terre l'ensemble pour assurer une continuité électrique entre les conduites et les vannes.

---

### 3.6. VÉRIFICATION ET RÉVISION

#### 3.7. SOUDURE



Il convient d'établir des autorisations de travail en toute sécurité pour tout travail de soudure dans une atmosphère potentiellement explosive. Nous vous conseillons de réaliser ce type de travaux en atmosphères non répertoriées (l'emplacement de la vanne au moment de la manipulation doit être libre de toute atmosphère explosive).

##### 3.7.1. Vanne à boule souder / souder

##### 3.7.2. Vanne avec actionneur pneumatique



Au cas où l'actionneur pneumatique ne serait pas fourni par INOXPA, celui-ci devra respecter les caractéristiques de la Directive 2014/34/UE ATEX et les caractéristiques du fournisseur devront être en permanence respectées.

### 3.8. BRANCHEMENT DE L'AIR SUR L'ACTIONNEUR

#### RESPONSABILITÉ POUR LA CERTIFICATION ATEX

Au cas où INOXPA, S.A. fournirait une vanne sans actionneur, sans tête de contrôle ou sans détecteurs de proximité, la marque de la certification de la protection contre les explosions fait seulement référence à la vanne. Tous les appareils montés doivent porter une certification séparée, fournie par le fabricant de l'appareil et qui a au moins le même niveau ou un niveau supérieur de protection que celui de la vanne. Le groupe complet doit être certifié séparément par le fabricant de l'appareil et il doit comporter un marquage différent de celui de la vanne.

Au cas où INOXPA, S.A. fournirait le groupe complet, la certification de la protection contre les explosions et la marque gravée sur la vanne feront référence à ce groupe en particulier.

## 4. Mise en service

### 4.1. MISE EN SERVICE



Veillez à vérifier que la vanne reçue est adaptée aux conditions de travail dans la zone classée et selon les conditions prévues lors de la commande.



Assurer une continuité électrique entre la vanne et l'installation et relier l'installation à la terre.  
On ne peut en aucun cas extraire la poignée, la boule serait alors électriquement isolée.

### 4.2. FONCTIONNEMENT



Ne pas modifier les paramètres de fonctionnement pour lesquels la vanne / l'actionneur a été conçu sans l'autorisation écrite de INOXPA.



La vanne a été sélectionnée pour des conditions de travail bien particulières en atmosphères potentiellement explosives. Ces choix ont été faits au moment de la commande, conformément au Formulaire ATEX (F-O-PED-01). INOXPA ne saurait être tenu pour responsable des dommages qui pourraient se produire si l'information fournie par l'acheteur est incomplète ou incorrecte (nature du liquide, viscosité, classification de la zone à risque explosif potentiel, gaz émis sous l'effet de cette atmosphère potentiellement explosive...).

#### 4.2.1. Fonctionnement avec poignée à deux positions



## 6. Entretien

### 6.1. GÉNÉRALITÉS



Le montage et le démontage des vannes (avec ou sans actionneur pneumatique) ne doivent être réalisés que par du personnel qualifié en prenant en considération le besoin de disposer d'autorisations de travail en présence d'atmosphères potentiellement explosives.



Au cas où ni l'actionneur, ni la tête de contrôle ou les détecteurs de proximité ne seraient fournis avec la vanne et que le client souhaiterait les installer, ils devront respecter les exigences de la Directive 2014/34/UE ATEX.

### 6.2. ENTRETIEN

#### 6.2.1. Entretien des joints

#### 6.2.2. Stockage

#### 6.2.3. Pièces de rechange

*En commandant des pièces de rechange d'une vanne pour travailler en zone classée, veuillez à indiquer explicitement sur le bon de commande que ces pièces sont destinées à une vanne pour travailler en zone ATEX, ainsi que les caractéristiques de cette zone.  
Si vous ne procédez pas de cette façon, INOXPA ne saurait être tenu pour responsable du fait que la vanne fonctionne avec des pièces non adaptées à la zone classée où elle se trouve installée.*

### 6.3. NETTOYAGE



Avant de débiter le démontage et le montage, veuillez à prendre en compte la présence ou la possible formation d'atmosphères potentiellement explosives.

## 7. Montage et démontage



Le montage et le démontage des vannes (avec ou sans actionnement pneumatique) ne doivent être réalisés que par du personnel qualifié en prenant en considération le besoin de disposer d'autorisations de travail en présence d'atmosphères potentiellement explosives.

### 7.1. DÉMONTAGE/MONTAGE DE LA VANNE A POIGNEE DEUX POSITIONS

### 7.2. DÉMONTAGE/MONTAGE DE LA VANNE AVEC ACTIONNEUR PNEUMATIQUE VERTICAL

### 7.3. MONTAGE DU JOINT

### 7.4. OPTIONS DE MONTAGE DE L'ACTIONNEUR



Au cas où l'actionneur ne serait pas fourni par INOXPA, celui-ci devra respecter les conditions de la Directive 2014/34/UE ATEX et les conditions du fournisseur devront être en permanence respectées.

### 7.5 POSITION DE LA VANNE

## 8. Caractéristiques Techniques

Écart de températures. Voir section 3.3.

### 8.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### DONNÉES GÉNÉRALES ACTIONNEUR PNEUMATIQUE

**En aucune façon l'actionneur pneumatique ne peut dépasser les 12 cycles par minute pour garantir qu'il n'y ait aucune augmentation importante de la température.**

**De toutes façons, lors d'un travail en continu on ne recommande pas de dépasser les 2/3 cycles par minute pour assurer une durée de vie raisonnable des joints.**